

Le Patriote Français.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET COMMERCIAL.

IMMIGRATION

LIBERTÉ. ÉGALITÉ. FRATERNITÉ.

COLONISATION

BUREAU
DU JOURNAL,
Rue Perez Castellanos n. 162.

Le PATRIOTE paraît provisoirement trois fois la semaine, le DIMANCHE, le MERCREDI et le VENDREDI. Il est placé sous la direction de M. ARSENE ISABELLE, négociant, rédacteur en chef. On souscrit au bureau du journal. Les lettres et avis doivent être adressés, comme par le passé à M. J. REYNAUD, propriétaire gérant.

PRIX
DE L'ABONNEMENT
2 PATACONS par mois.

Ephemerides.

DU SIÈGE DE MONTEVIDEO.

ANNÉE 1843.

— Mars. —

(Suite.)

- 23 MARS. — Installation de la Société de Bienfaisance des Dames Orientales, et fondation d'un nouvel hôpital militaire administré par elles. — La vertueuse épouse du général Rivera est à la tête de cette pieuse et patriotique institution: — des dames de toutes les opinions s'associent avec empressement à une œuvre aussi sainte et aussi méritoire.
- 24. — Le gouvernement, sur la proposition de M. Andres Lamas, chef politique et de police, ordonne la réouverture des justices de paix et des tribunaux de première instance qui avaient été momentanément formés par l'absence de quelques juges et l'abandon de plusieurs autres.
- Id. — On apprend par le 17^{me} bulletin de l'armée nationale, que le général Aguiar, maître de Maldonado et de tout le département, se trouvait à la tête du 3^{me} corps d'armée et allait opérer avec vigueur contre Melgar, chefrosiste des plus plus entreprenant et des plus féroces.
- Id. — A l'offre faite par le médecin Capdehourat et de ses soins et de sa maison pour le traitement des blessés orientaux, vient se joindre celle du docteur Talavera, qui met ses services gratuits à la disposition de toutes les familles de l'intérieur qui sont venues chercher un asile dans la capitale.
- 25. — On apprend que Rosas se dispose à envoyer à Oribe un renfort de 1,500 hommes et force munitions pour activer la reddition de la place. On continue également à parler de la reconnaissance très prochaine du blocus maritime de Montevideo.
- 29. — Mort du général argentin Don Juan J. Viamont, ancien vétéran de l'indépendance américaine et ex-gouverneur de Buenos Ayres, réfugié à Montevideo.
- Id. — Une souscription est provoquée et réalisée, par les soins de M. Andres Lamas chef de police, pour armer et équiper la cavalerie de l'armée. Avec son produit on expédie à la campagne le plus bel armement de tirailleurs qu'ait jamais eu l'armée nationale.
- Id. — Tandis que les consuls anglais et américain délivrent des expéditions aux navires de leur nation qui veulent aller chercher des vivres à Maldonado, M. Pichon, consul du Roi, se refuse positivement à imiter cet encouragement à notre commerce: il refuse les expéditions pour le même port aux capitaines des Deux Frères Unis et du Courrier de Montevideo.
- Id. — La population française s'agite, s'inquiète; privée de travail par la suspension des affaires, elle craint la famine autant que la cruauté de l'ennemi; elle est cependant toujours sans armes. Une représentation à l'amiral est rédigée et aussitôt couverte d'un grand nombre de signatures. On le supplie de débarquer une partie de ses marins; mais surtout de ne pas laisser AFFAMER LA VILLE.
- 31. — Une députation du commerce se présente à bord de la GLOIRE: l'amiral la reçoit poliment, mais avec une froideur glaciale — Il répond que le blocus maritime (celui de Rosas...) est déjà reconnu par lui; — qu'il ne peut offrir d'autre protection à la population française, composée alors de quatorze à quinze mille âmes, qu'un asile à bord des cinq batimens de guerre qu'il avait sous ses ordres! (la Gloire, l'Atalante, l'Aréthuse, la Tactique et l'Eclair.) La députation revient à terre le cœur navré. Telle était la position des français établis à Montevideo à la fin de mars 1843. N'oublions pas qu'ils n'avaient point encore pris les armes, bien que le consul leur eût assigné des points de réunion dès le 15 février.

(Continuera.)

Agenda.

CONTENANT UN MILLIER DE FAITS CONCERNANT L'HISTOIRE, LA GEOGRAPHIE, LA POLITIQUE, LE COMMERCE, LES ARTS, LES SCIENCES, LA LEGISLATION ET LES MŒURS DES REPUBLIQUES DE LA PLATA.

(Suite.)

LE RIO DE LA PLATA.

Cette seconde artère de l'Amérique méridionale ressemble plutôt à un bras de mer, à un golfe profond ou à un détroit, qu'à un fleuve ordinaire. Formé et alimenté par les rivières gigantesques du Parana et de l'Uruguay, il s'étend majestueusement dans un lit de 85 lieues de longueur, qui, à sa naissance, a déjà 10 lieues de largeur et finit par présenter au navigateur indecis une immense embouchure de 60 lieues marines (180 milles). Cette embouchure se détermine, généralement, par une ligne diagonale partant du Cap Santa Maria (rive gauche) et allant aboutir au Cap San Antonio près du confluent du Tuyú (rive droite), en passant par l'extrémité ouest de l'île de Lobos, point sur lequel se dirigent directement, tous les bons navigateurs. La meilleure carte de la Plata est encore celle de Don Andres Oyarvide, corrigée en 1823, 24 et 25 par le pilote Don Benito Aizpurua. (1) La navigation de ce grand fleuve est obstruée par plusieurs bancs: les principaux sont: 1° Le Banc Anglais situé à 5 lieues dans le sud des îles de Flores et à 8 lieues S. N. de Montevideo. 2° Le banc Ortiz qui occupe le milieu du fleuve, entre la Colonia et les Barrancas de San Gregorio. 3° Le banc de las Palmas, appelé aussi Placer ou Playa Honda; qui occupe également tout le milieu du fleuve depuis Buenos Ayres jusqu'au Guazú (prononcez Gouagou), bouche principale du Parana. 4° Le banc de la Ciudad, qui s'étend depuis la rade de Buenos Ayres jusqu'au delà de Quilmes. 5° Le banc Indio, qui se prolonge tout le long de la côte argentine, depuis la Encenada de Borrigan jusque dans la baie de San Barombon, en face de Montevideo. 6° Le banc de Pabon sur la côte orientale en face de l'Ortiz. 7° Le banc de San Gregorio, qui s'étend depuis la pointe de Jesus Maria jusqu'au confluent du Santa Lucia, sur la même côte. Il y a encore quelques autres bancs d'une moindre étendue tels que: l'Archimède à l'ouest de l'Anglais; — le Chico et le Santiago, entre l'Ortiz et l'Indio; — celui de Lava entre la Ciudad et l'Indio; — le Camaron, entre celui de las Palmas et Buenos Ayres; — enfin le banc de Martin Garcia, qui se prolonge jusqu'à 6 milles dans l'est de cette île. Ces bancs sont généralement formés de sable et de terre glaise, excepté dans le sud du banc anglais où il existe quelques roches. La profondeur de l'eau varie, sur tous ces bancs, depuis une brasse jusqu'à deux brasses et demie. Le banc Anglais est le plus dangereux de tous: parce qu'il se trouve placé à peu de distance de la route que suivent les navires depuis Lobos jusqu'à Montevideo, et il faut y prêter la plus grande attention. A l'embouchure de la Plata, on trouve 19 à 20 brasses d'eau: cette profondeur diminue graduellement jusqu'à Buenos Ayres où on ne trouve, en grande rade que 3 brasses, et en petite rade une et demie à 2 brasses. Cependant, à partir de la Colonia, en face de Buenos Ayres, la profondeur du fleuve augmente à mesure qu'on approche du Guazú; mais il faut suivre pour cela la côte orientale et le canal sud de Martin Garcia. Au mouillage extérieur de Montevideo il y a constamment de 4 à 5 brasses d'eau, et dans l'intérieur du port 2 à 3 brasses. A Maldonado il n'y a pas moins de 12 brasses d'eau en grande rade et de 5 à 8 brasses dans l'intérieur de la baie. (1) Nous avons entendu plusieurs capitaines de navires de commerce qui ont fait naufrage aux Castillos sur la côte de Maldonado, se plaindre amèrement de la carte de M. Barral. Il serait à désirer que l'on procédât à de nouvelles reconnaissances hydrographiques des points les plus dangereux.

(Continuera.)

NOTES COMMERCIALES

SUR MONTEVIDEO.

(Suite.)

Ces mêmes denrées représentaient à Corrientes, une valeur totale de 889,806 piastres fortes, soit au change de 5 fr. 30 c. la somme de 4,715,972 francs, qui représente la valeur des produits de Corrientes et du Paraguay arrivés à Montevideo, sous la protection des escadres combinées; — produits qui, sans l'ouverture forcée du Parana seraient restés longtemps sans valeur, et se seraient même, en grande partie, détériorés ou avariés, comme les 45 navires qui étaient demeurés dans l'inaction sur les bords du haut Parana. Il est vrai que le commerce de Montevideo laissait à Corrientes une valeur d'environ 2,400,000 francs en marchandises de fabriques expédiées par le convoi d'aller (1) et que cette valeur se trouvait fortement exposée par la reculade des puissances alliées; mais on est parvenu peu à peu, avec l'aide du temps et en se pliant aux exigences du dictateur, à faire rentrer la moitié de cette somme: l'autre moitié devant être portée au grand compte de profits et pertes, si lourdement chargé, déjà, à l'occasion des intimations intempestives de MM. Mandeville et De Lurde, en 1842. Ceux qui ont le plus gagné dans ces opérations sont, évidemment, les détenteurs des produits de Corrientes et du Paraguay, qui ne s'attendaient guère à tirer un aussi bon parti de leurs marchandises. — Ce fut pour eux un coup de loterie. — Les armateurs ou propriétaires de navires ont également réalisé de gros bénéfices, par suite de l'élevation excessive du prix du fret à Corrientes. On a payé en moyenne un demi patacon ou piastre forte (2 fr. 65 c.) par cuir sec et par arrobe de 25 livres pour les marchandises chargées au poids. Il s'en suit que les 7,000 tonneaux de marchandises importées de Corrientes, ont produit aux armateurs des 95 navires entrés à Montevideo, la somme énorme de 370,000 piastres courantes de cette ville, ou 1,628 000 francs (au change de 4 fr. 40 c.) Mais, abstraction faite des grands intérêts d'avenir commercial et de progrès intellectuel des populations riveraines du Parana, l'ouverture de ce fleuve avait pour but principal d'assurer à la place de Montevideo les ressources dont elle avait besoin pour lutter avec avantage contre l'obstiné dictateur de Buenos Ayres. Depuis la mise en état de siège de cette ville, en février 1843, jusqu'à l'établissement du blocus de Buenos Ayres, le 24 septembre 1845, le commerce de Montevideo avait été réduit à des transactions insignifiantes. Le peu de navires marchands qui fréquentaient ce port ne trouvaient guère d'écoulement que pour les comestibles et quelques objets fabriqués d'une absolue nécessité; la majeure partie des chargemens était mise en entrepôt, et les navires ne trouvant point de marchandises de retour, tant à cause du manque de communications avec l'intérieur de la Bande Orientale, que par l'impossibilité de rien recevoir des rivières — étroitement fermées par l'escadrille de Rosas, — se voyaient dans la nécessité de partir sur lest et d'aller quêter un fret sur la côte du Brésil, et en Patagonie, où de nouveaux gisemens de guano venaient d'être mis en exploitation. La pénurie de produits du pays était telle, qu'en 1844 on ne put exporter que 425 cuirs de vache. En 1845, grâce aux mesures adoptées par les ministres intervenants, après la déclaration de blocus de Buenos Ayres, les produits du pays et le numéraire commencèrent à se montrer et l'on put expédier, vers la fin de l'année, sept batimens marchands, qui emportèrent avec eux 46 592 cuirs de vache. Mais c'est surtout après l'ouverture du Parana et de l'Uruguay que ces produits affluèrent abondamment sur le marché de Montevideo. Bien avant le retour du convoi de Corrientes et l'entrée à Montevideo des 95 copeux chargemens dont nous avons indiqué plus haut l'espèce et la valeur, il était arrivé en ce port une foule de caboteurs de tous les points accessibles aux batimens de guerre, apportant en grande quantité des produits analogues à ceux de Corrientes, mais supérieurs sous le rapport de la qualité des cuirs, du crin et de la laine. (1) Cette valeur est celle qui fut indiquée dans une pétition présentée à MM. Daffaudis et Ouseley, le 13 septembre 1846, par les principaux expéditeurs de Montevideo.

(Continuera.)

MONTEVIDEO.

21 MAI 1850.

CONTRATS DE DOUANE.

2me ARTICLE.

Nous supposons que les explications contenues dans notre premier article suffiront, partout où elles seront lues, pour donner une idée nette de la nature des contrats de vente des revenus de la douane, et imposer silence aux gens qui par ignorance ou mauvaise foi, se sont efforcés de représenter des conventions fort simples, autorisées par les lois anciennes et nouvelles de cette République et par la pratique des autres nations, comme des opérations de parti et comme une violation monstrueuse des devoirs du gouvernement et des contractans.

Le premier article a eu principalement pour but d'expliquer la nature de ces contrats et de donner un démenti formel, par la publication du résumé de la liste des actionnaires, à ce mensonge tant de fois répété : « que ces opérations commerciales étaient l'œuvre d'une demi douzaine de spéculateurs ANGLAIS ET FRANÇAIS. »

Celui-ci servira à détruire une autre accusation, non moins absurde, quoique aussi fréquemment reproduite que la première.

Les diffamateurs officiels du gouvernement oriental et de sa cause, tant à Buenos Ayres qu'à l'étranger, ne cessent point de qualifier ces opérations financières de contrats scandaleux et léonins; ils accusent le gouvernement d'avoir gaspillé, en les pactisant, les rentes de l'Etat, et les actionnaires de s'être efforcés de prolonger la guerre, dans le but de continuer à jouir des bénéfices immenses qui résultent de ces contrats. — Vous allez voir, messieurs les calomnieurs de profession, quelles ont été ces dilapidations et ces bénéfices si enviés.

En commençant par le gouvernement, il suffit de comparer les sommes qu'il a reçues comme prix des ventes des recettes de la douane, avec celles que ces recettes ont produit.

A la fin de décembre 1849 il y a eu six ans que les contrats de douane ont commencé à être en vigueur. Dans cette période de temps, le gouvernement a reçu, comme prix de vente de la moitié des recettes de la douane, es sommes suivantes :

Pour l'année 1844.....	500 000 piastres.
Pour l'année 1845.....	300,000 "
Pour l'année 1846.....	200,000 "
Pour les années 1847 et 1848...	1,010,000 "
Pour l'année 1849.....	500,000 "

Total en six ans....2 510 000 "

Les paiemens du capital primitif de 1844 se sont effectués à différens termes, depuis le mois d'août 1843 jusqu'en mars 1844; ce qui remet le terme moyen au 1er décembre 1843:—et ces sommes n'ont été intégralement remboursées à la société qu'à la suite de novembre 1847;—de manière que l'avance faite au gouvernement oriental, de ce capital primitif de 500 mille piastres, jusqu'au 30 novembre 1847, époque de son remboursement intégral, compte quarante huit mois de terme.

Les 300 mille piastres du second contrat, ont commencé à se payer au 1er janvier 1844: on ne stipula point de termes de rigueur; mais en admettant qu'ils aient duré pendant toute l'année 1844, le terme moyen sera le 1er juin de la même année. Les rentrées de cette somme ne s'étant effectuées qu'à la fin de septembre 1846, il en résulte une nouvelle avance de trente quatre mois pour ces 300,000 piastres.

Le paiement des 200 mille piastres du troisième contrat de 1846, pacté en novembre 1844, s'est effectué par versemens mensuels de 20 mille piastres qui ont duré dix mois, à partir du 1er janvier 1845; ce qui remet l'époque commune au 1er mai de la même année; et le remboursement n'ayant eu lieu qu'à la fin de décembre 1846, il en résulte encore une avance de vingt mois pour ces 200 000 piastres.

Le paiement d'un million et dix mille piastres du quatrième contrat a eu lieu par versemens mensuels de 40 mille piastres, qui ont duré 25 mois à partir du 1er avril 1846; l'époque commune est par conséquent au 1er mai 1847, et le remboursement intégral s'est trouvé effectué, grâce aux fortes recettes de cette époque, à la fin de juin de la même année: ce qui ne constitue qu'une avance de deux mois sur 1,000,000 seulement, attendu que les dix mille piastres sont revenues à la société par suite de résiliation de la clause du contrat qui s'y référerait.

Enfin le paiement de 500 mille piastres du cinquième contrat a eu lieu par versemens mensuels de 20 mille piastres à partir du 1er mars 1847 jusqu'au 30 octobre de la même année, et de 40 mille piastres à compter du 1er novembre: il s'en suit que le premier mode de paiement est prolongé 8 mois et le second huit mois et demi, ce qui remet l'époque commune à peu près au 1er novem-

bre 1847. Comme ces 500 mille piastres se sont trouvés remboursées par les recettes de douane à la fin de ce même mois, nous ne compterons que trente jours de terme pour cette dernière avance.

Il est clair que si le gouvernement oriental avait emprunté ces diverses sommes aux capitalistes de la place en leur payant seulement l'intérêt courant entre commerçans, en temps de paix, c'est à dire 1 1/2 p 0/0 par mois, —bien que pendant le siège il ait été à 2 1/2 et même 3 1/2 p. 0/0—le résultat aurait été celui-ci :

500 000 p. à 1 1/2 p. 0/0 pendant 48 mois	360,000 p.
300 000 " " " 34 " "	153,000 "
200 000 " " " 20 " "	60,000 "
1,000 000 " " " 2 " "	30,000 "
500,000 " " " 1 " "	7,500 "

2 500,000 p. de capital auraient coûté d'intérêt 610,500 p.

D'où il résulte que le gouvernement, sans payer pour l'argent dont il avait besoin pendant les circonstances les plus critiques du siège, un intérêt plus élevé que celui des maisons de commerce, en temps ordinaire, aurait eu à déboursier pendant ces six années, 610,500 piastres, pour prime du capital de 2,500 000 piastres qui lui ont été avancées. Il a préféré céder la moitié des revenus de la douane.

Combien a produit cette moitié, pendant les six années qui se sont écoulées depuis le 1er janvier 1844 jusqu'au 31 décembre 1849 ?

On voit d'après le bilan de la société mise en liquidation que le produit net, pendant ce temps a été.....3,005 920 p.

Dont il faut déduire :

La contribution de la même société aux nouveaux achats de rentes des années 1850 et 1851, s'élevant à.....367 365 p.

Ce qui réduit le produit net à.....2,638,555 p.

Cette somme, encaissée peu à peu, est tout ce que le gouvernement a donné pour les deux millions cinq cent mille piastres qu'il a reçus en versemens plus ou moins considérables, au lieu d'avoir payé 610 500 piastres d'intérêts. C'est à dire que ces fameux contrats qu'on qualifie de dilapidation scandaleuses, ont épargné au Trésor un débours de 471 945 piastres, qui est la différence entre l'intérêt qu'il aurait fallu payer aux prêteurs (au taux le plus modéré) et les 138 555 piastres d'excédant de produit sur les prix de vente des recettes de la douane. Voilà pour ce qui concerne le gouvernement.

Quant aux actionnaires, les faits qui précèdent suffiraient pour mettre en évidence ces bénéfices immenses pour la jouissance desquels on les accuse de fomenter la guerre. Cette opération n'a produit jusqu'ici que des pertes; l'espérance de les réparer et d'obtenir une juste indemnité, repose toute entière sur le rétablissement de la paix.

Sans parler d'autre chose que du capital primitif de 500 000 piastres déboursé par la société, pour prix du premier achat, le 1er décembre 1843, voyons ce qu'il a produit.

Ce n'est qu'à partir du 1er janvier 1847 que les actionnaires ont commencé à toucher des dividendes, et, depuis lors ils en ont reçu vingt cinq, qui ont varié, ou plutôt diminué graduellement depuis 12 jusqu'à 1/2 0/0, et même au dessous. En somme, chaque actionnaire se trouve avoir reçu, au 8 février dernier, 1,571 p. 760 reis; soit pour la totalité des 400 actions, 628 780 piastres;—somme égale à celle de l'état de situation, augmenté de 2 000 piastres qui existaient en caisse au moment de la liquidation.

A l'aide de ce nouveau renseignement il est facile de se rendre compte de la situation des actionnaires.

Les actions qui, dans l'origine, c'est à dire, en décembre 1843 valaient 1250 piastres, représentaient au moment où l'on a commencé à payer le premier dividende (1er janvier 1847) un capital de 1,943 p. 6 reis par l'accumulation des intérêts simples de 1 1/2 0/0 par mois, taux le plus modéré de la place en temps ordinaire.

Mais on a vu plus haut que le capital primitif ne s'est trouvé intégralement remboursé qu'à la fin de novembre 1847:—nous aurons donc à ajouter à la somme ci-dessus de.....\$ 1 943 600

Les intérêts de 5 mois et demi formant la moyenne du temps qui s'est écoulé entre ces deux époques; soit, sur 1,250 \$ à 1 1/2 0/0 par mois.....\$ 103.100

Ensemble.....\$ 2 046 700

Chaque actionnaire ayant reçu en tout, au moment de la liquidation de l'ancienne société.....\$ 1,571 760

Il est évident qu'il se trouve en perte de...\$ 473,740

Voilà le vrai bilan des actionnaires de la douane: quatre cent soixante-quatorze piastres 740 reis DE PERTE par action (en ne calculant l'intérêt de l'argent qu'au taux le plus minime de la place) après six années d'opérations fort compliquées et un mouvement de fonds de trois millions et demi de piastres argent.

On ne manquera pas de faire remarquer que la société en liquidation possède encore un capital de 377,365 piastres, montant de ses contributions aux achats de rentes de 1850 et 1851. C'est vrai: la société de 1844 a contribué, de ses propres deniers,

pour 242 715\$ à l'achat de 1850,
pour 124 650\$ à l'achat de 1851.
Total 367,365\$

C'est là son seul espoir, et ce qui lui fait désirer plus que personne le rétablissement de la paix.

En attendant, ce capital n'a qu'une valeur nominale: son produit est tellement éventuel, ou plutôt, tellement difficile à déterminer que les liquidateurs n'ont pas cru devoir le faire figurer dans l'actif du bilan de la société. Il peut rapporter de bons dividendes, comme il peut aussi ne pas donner un réal. A l'heure où nous écrivons, les actionnaires de 1850 n'ont pas encore reçu le moindre dividende, et si la situation de la place ne s'améliore pas d'ici à la fin de l'année, c'est 242,715 piastres de perdus, sans ressource, pour la société de 1844.

On dira encore que ces actions ont un cours sur la place; que les titulaires ou les porteurs pourraient les vendre et s'assurer ainsi un bénéfice raisonnable qui améliorerait d'autant leur situation.

Cette observation n'est pas plus heureuse que la première: les actions ont un cours, il est vrai; celles de 1850 valent 15 0/0 et celles de 1851, 12 0/0; mais à la condition de n'en pas présenter beaucoup à la vente; car si les vendeurs étaient nombreux et qu'ils montraient le moindre empressement, ils ne trouveraient probablement pas la moitié de ces misérables cotes. Mieux vaut encore garder son papier dans sa caisse et courir la chance de plus ou du moins.

Admettons, cependant, que ces actions puissent se vendre facilement aux prix indiqués: le titulaire primitif retirera, par conséquent, de sa demi action de 1850, (600\$) vendue à 15 0/0.....\$ 90 " "

Et de son quart d'action de 1851 (300\$) vendu à 12 0/0.....\$ 36 " "

Ensemble \$ 126 " "

C'est-à dire que par suite de cette brillante opération l'actionnaire de 1844 ne perdra plus que 348\$740, au lieu de 474,740 qu'il perdait au moment de la liquidation de sa société.

Résultat final, trois-cent quarante neuf piastres de perte, après la vente des actions de 1850 et 51.

Voilà ce que l'on ose appeler contrats usuraires (contratos leoninos); voilà comment les actionnaires de la douane sont grandement intéressés à la prolongation de la guerre.

Toutes les allegations de nos adversaires sont de cette espèce: paroles insolentes et mensongères, qui restent muettes et confondues en présence DES FAITS.

CREATION D'UNE ECOLE DE COMMERCE A MONTEVIDEO.

Nous félicitons sincèrement M. T. Berghien Ackermann de la résolution qu'il a prise d'établir en cette ville une école spéciale de commerce, dans laquelle il se propose d'enseigner en même temps les langues anglaise et française.

Bien que cette institution ait été classée par l'Université Mayor de la République parmi les établissemens d'insstruction primaire, d'après un avis publié dans le Correo de la Tarde du 18 de ce mois, nous sommes convaincus qu'elle rendra de grands services au pays, pour peu que M. Ackermann y mette de la persévérance et que le Gouvernement veuille seconder ses efforts.

En voyant délivrer à M. Ackermann une espèce de brevet de maître d'école de village, nous n'avons pas pu nous empêcher de sourire et de faire cette réflexion, que la science des docteurs en tout espèce de droit n'a abouti dans l'Amérique du sud, qu'à créer le despotisme le plus absolu et l'abandon le plus complet des intérêts commerciaux et industriels des populations,—tandis que la science des négocians a produit dans l'Amérique du nord une liberté réelle, basée sur le développement progressif de tous les éléments producteurs de la richesse et du bien-être.

Il ne faut pas se le dissimuler, les maux qui affligent depuis si long temps les populations de l'Amérique du sud, sont moins l'effet du caractère des hommes que de l'espèce d'éducation qu'on leur donne.

M. Woodbine Parish l'a dit avant nous, dans son ouvrage sur Buenos-Ayres, ici tout le monde veut être docteur et il en résulte (sauf les exceptions) des nullités

qu'on veut... de la loi... n'aboutissent à...

nombreuse, pleines de pédantisme et d'ambition, qui ont en général un souverain mépris pour tout ce qui tient au commerce ou à l'industrie.

C'est un mal radical sur la rive droite de la Plata, et nous espérons que le bon sens des orientaux saura en faire justice, en honorant le talent sans bonnet de docteur.

C'est une erreur généralement répandue, a dit M. Blanqui aîné, lorsqu'il était directeur de l'école de commerce de Paris, que le commerce n'est point une science et ne nécessite aucune étude sérieuse. On a vu tant de gens parvenir à la fortune sans y avoir été préparés et sans en être dignes, qu'on s'est accoutumé à regarder le commerce comme une profession hasardeuse où le bonheur supplée à l'habileté et la routine au talent. Rien n'est plus vraisemblable s'il s'agit du métier des brocanteurs ou de l'industrie bornée des marchands en détail. Les connaissances commerciales sont aussi peu nécessaires à cette classe d'hommes que les combinaisons de la stratégie aux simples soldats. Acheter à bon marché et vendre cher, surfaire autant qu'on peut, inventer de petites ruses et vivre de petits procédés, tel est malheureusement le système de cette milice irrégulière, où l'on retrouve souvent de nobles cœurs et des esprits élevés, mais que la dénomination disgracieuse de *boutiquiers* caractérisera longtemps encore. La science n'a rien de commun avec eux, et ils n'ont rien de commun avec aucune science.

Mais depuis que les progrès de la civilisation ont fait du commerce une puissance en rapprochant tous les peuples et en les rendant tributaires les uns des autres; depuis que la découverte de plus d'un monde inconnu aux anciens a multiplié et compliqué les relations d'affaires entre les hommes, le commerce, est devenu une science de la plus haute importance et dont les moindres branches ont acquis un développement presque incommensurable. La navigation, l'armement, la commission, les changes, les entrepôts, les tarifs, les matières premières, les marchandises fabriquées, ont appelé tour à tour l'attention des négociants. Les assurances ont changé la nature de toutes les combinaisons. Le négociant digne de ce nom doit connaître les usages, les ressources et les périls de toutes les places; il ne doit être étranger ni à la géographie, ni à la statistique des contrées avec lesquelles il entretient des rapports; il doit en parler et comprendre la langue. Nous reviendrons sur ce sujet intéressant.

Depuis quelques jours notre ville possède dans son sein une des illustrations de la littérature française, M. Xavier Marmier, l'auteur des études les plus fines et les plus savantes sur les populations et la littérature ancienne du nord de l'Europe.

Nous nous réjouissons de cette bonne visite d'un écrivain si distingué, penseur aussi profond que judicieux observateur: voir les célébrités et les gloires de son pays à l'étranger; c'est presque revoir sa patrie. Nous regrettons seulement que l'état du pays ne permette pas à l'illustre voyageur de tirer tout le fruit qu'il pouvait attendre pour la science de son excursion toute littéraire et philosophique.

Il y a peu de jours, nous lisions encore dans l'Illustration, sous le titre des *Iroquois du saut St Louis*, une admirable esquisse digne de lui et datée de Montréal, en novembre 1849. Sans doute notre savant compatriote aura continué ses excursions, en passant par le Brésil, jusqu'à Buenos Ayres, d'où il arrive.

Après avoir étudié le nord de l'Europe, il aura voulu poursuivre ses observations jusque dans le sud de l'Amérique, poussé peut être par l'idée—comme il le dit lui-même à propos de son voyage au Canada—de faire une curieuse comparaison ethnographique entre les indiens des Pampas et du grand Chaco et ses amis les Lapons. Nous croyons pourtant que ce qu'il a appelé ses surprises et ses déceptions ne seront pas moins grandes ici qu'au Canada, car la civilisation poursuit l'homme et achève de le transformer partout.

Nous empruntons la voie de cet obscur journal pour saluer le célèbre écrivain au nom de ses compatriotes de Montevideo.

EUROPE.

FRANCE.

ASSEMBLEE NATIONALE LEGISLATIVE.

SEANCE DU 5 JANVIER 1850.

PRÉSIDENT DE M. BAROCHE, vice-président.

SUITE DE LA DISCUSSION SUR LES AFFAIRES DE LA PLATA.

M. Thiers.—Ainsi, messieurs, j'affirme que la situation reste celle-ci: Quelle que soit la conduite que vous tenez, l'idée de votre puissance affaiblie dans toute l'Amérique du sud, où vous avez de grands et immenses intérêts commerciaux, tous vos intérêts d'avenir, d'avenir maritime;

une colonie qui était toute française, qui reste française, dont quelques membres, sous l'empire de la misère, se sont déplacés un moment, mais qui reviendront à Montevideo, parce que là sont les intérêts qui les appellent; une colonie qui vous est indispensable pour pouvoir naviguer dans la Plata; une colonie dont la chute expose le Brésil à des dangers très grands. Voilà des intérêts certains. (Rumeurs.)

Messieurs, je suis affaibli: je n'ai pas une voix forte, je ne puis pas dominer les interruptions.

Plusieurs membres. Reposez-vous!

M. Thiers.—Non, non, je tiens à finir. Je ne veux pas fatiguer l'Assemblée: j'ai les plus grandes raisons de ne pas la fatiguer, mais il faut que je lui fasse connaître des faits. Je ne déclame pas, ce sont des faits que j'apporte. (Parlez!)

Oui, je le répète, l'intérêt français restera à Montevideo. Il est, non-seulement de l'intérêt individuel de nos nationaux, mais de l'intérêt de votre puissance que Montevideo ne tombe pas sous la main de Rosas; c'est aussi un intérêt français que l'intérêt du Brésil, car si le Brésil est menacé de commotions prochaines et qu'il succombe, votre commerce y est perdu et pour longtemps. Voilà des intérêts incontestables.

Maintenant, voulez-vous que je vous parle honneur et loyauté?

On a dit que les français de Montevideo étaient des imprudents, qu'ils s'étaient mêlés dans une querelle qui ne les regardait pas.

Eh bien, je vais m'adresser à vous, je vais vous constituer un tribunal d'honnêtes gens, et je vais m'adresser à votre loyauté, et vous allez juger de notre conduite envers ces Français.

Voici ce qui s'est passé:

Lors du premier blocus, quand nous sommes allés pour la première fois dans la Plata, quand nous y sommes allés pour le malheureux Bacle qu'on avait voulu fusiller, qu'on avait mis trois fois en chapelle, qu'on avait conduit trois fois sur le terrain pour lui faire sentir trois fois les apprêts de la mort, et qui est mort fou; nous y sommes allés pour une grande quantité d'autres Français égorgés, pour une quantité de spoliations, qui ont été reconnues, car elles ont donné lieu à des indemnités (c'était avant le traité de 1840), quand nous y sommes allés pour tous ces intérêts si respectables, il nous a fallu un point d'appui. Qui nous a servi de point d'appui? Montevideo. Comment avons-nous compromis Montevideo? Ecoutez ceci, messieurs; écoutez ces faits, qui sont de nature à soulever le cœur de tous les honnêtes gens.

Nous nous sommes adressés à Montevideo pour que le blocus fût possible. Oribe, qui était l'agent de Rosas, qui a été son complice de toutes les époques, était alors président à Montevideo. Qu'est-ce que fit Oribe? Excité par Rosas, dont il était l'allié, il voulut nous empêcher de nous appuyer sur Montevideo; il fit tirer sur nos chaloupes. Un élève de marine fut tué et plusieurs matelots furent blessés. La population de Montevideo, qui était en partie française, qui était pleine de sympathie pour nous, se souleva devant un pareil acte, et Oribe fut obligé de donner sa démission, parce que la population française voulut venger un attentat commis sur les Français.

Savez-vous ce que nous fîmes alors? Nous mîmes les armes à la main des habitants de Montevideo; c'est nous qui les avons armés (C'est vrai), et l'amiral que nous avions alors dans ces eaux dit aux habitants de Montevideo: « Je n'ai pas assez de marins; j'ai besoin de deux mille d'entre vous; » et cette population de Basques, qui sont de très-braves gens....

J'ai ici la déclaration du juge criminel de Montevideo qui dit qu'il n'en a jamais condamné aucun et qui déclare que c'est une population admirable.... Cette population donna deux mille hommes à l'instant même. Elle s'est armée, à votre appel, pour nous, parce que nous l'avons sollicitée à s'armer; elle a servi deux ans pour nous. Quand la première affaire a été terminée, on l'a désarmée, et au nom du roi Louis Philippe, on l'a remerciée des services qu'elle avait rendus à la marine française.

Je vous demande si ce sont là des imprudents, qui se mêlent d'une querelle qui ne les regarde pas, je vous demande si ce ne sont pas des citoyens qui, à de longues distances, vous prêtent leur concours, concours auquel vous devez bien quelque chose. (Assentiment sur plusieurs bancs)

Qu'on conteste ces faits si l'on peut, mais si on ne les conteste pas, qu'on en apprécie la gravité, qu'on apprécie les engagements que cela constitue pour nous.

Quant à moi, je reste convaincu, que, lorsqu'une force effective se présentera, on reviendra à d'autres idées. En effet, lorsque M. de Mackau s'est présenté, à l'instant même, quoiqu'on sût très bien toutes les difficultés qui avaient existé pour décider cette entreprise, car Rosas était informé de tout ce qui s'était passé, on a traité dès qu'on a vu une force française.

Eh bien, lorsque la querelle a été terminée par la présence de M. de Mackau, Rosas, sachant que l'expédition

de M. de Mackau était presque un hasard, qu'il avait fallu presque une dissolution de cabinet pour obtenir l'entreprise. Rosas sachant, parce qu'il a des agents qui l'informent très-exactement, il n'y a pas un gouvernement de l'Europe aussi bien informé que ne l'est Rosas, aussi bien éclairé par ses agents qu'il l'est....

Une voix. C'est un barbare, dites vous!

M. Thiers.—Non, ce n'est pas un barbare, mais il se conduit comme un barbare.

Rosas, disais-je, sachant qu'il avait fallu des efforts inouïs pour obtenir la première expédition, la si petite expédition de M. de Mackau, qu'il y avait eu presque dissolution du cabinet, et que, depuis, on était résolu à n'en plus envoyer, et, lorsqu'on lui disait que le ministre qui l'avait arrachée ne reviendrait plus aux affaires, que l'Angleterre, pour l'intérêt de Montevideo, n'irait jamais le tourmenter, et que, quant à la France, elle était trop loin (on lui a dit cela, et il faut avouer que, jusqu'ici, on ne l'a pas trompé); lors donc qu'il a su tout cela, il a recommencé. Oribe, qu'il n'aurait pas dû renvoyer à Montevideo, car le traité l'interdisait, y a été envoyé; il a sacrifié toutes les propriétés françaises, commis tous les crimes contre nos nationaux, et c'est alors que plusieurs furent égorgés. On a réclamé, le Gouvernement français lui a dit: « Arrêtez vous, ne marchez pas sur Montevideo, car le traité que nous avons avec vous garantit Montevideo. » On a réclamé, je le répète, au nom de tous les droits de l'humanité, pour les intérêts de nos nationaux.

Qu'a-t-on fait de nouveau? Cette même population, dont on s'était servi, on a eu la retrouver. On lui dit: « Nous n'avons pas assez de marins, armez-vous! » Et ce sont les agents français qui l'ont armée.

Une deuxième fois, depuis que la querelle est renouvelée c'est nous qui avons armé la population de Montevideo, et puis le gouvernement français, voyant que l'armement de cette population le constituait dans une affaire plus grave qu'il ne l'avait cru d'abord, le gouvernement français a voulu que la population désarmât.

Les malheureux ont répondu: Nous ne demandons pas mieux que de déposer les armes, nous aimerions bien mieux gagner notre vie en faisant le commerce pour lequel nous sommes venus à Montevideo, amenez ici une force qui puisse protéger nous, nos femmes et nos enfants, et nous déposerons les armes. Mais on ne leur a jamais envoyé cette force suffisante pour les protéger, et ils sont restés sous les armes pour leur propre sûreté.

Je défie qu'on conteste ce fait: deux fois nous les avons armés, lors de la première et de la seconde querelle, et s'ils ont refusé de déposer les armes, c'est parce que nous n'avons pas fait tout ce qu'il fallait pour les rassurer.

Maintenant, je vous le demande encore, sont-ce là des imprudents armés pour une querelle étrangère, et ne leur devez-vous pas quelque chose?

Ce n'est pas tout: Pourquoi Montevideo sont-ils compris dans la guerre avec Oribe? C'est parce que, dans votre intérêt, vous avez recherché son appui pour renverser Oribe. Montevideo est ainsi devenu votre allié pour renverser Oribe, Montevideo s'est ainsi compromis, non pour son intérêt particulier, mais pour vous.

Pouvez vous donc bien, aujourd'hui, traiter les Montevidiens d'imprudents, qui peuvent être intéressants à titre de malheureux, mais que vous seriez en droit d'abandonner aux réactions d'Oribe et aux vengeances de Rosas? Je dis que c'est impossible, et que, devant un tribunal d'honnêtes gens, cette cause là ne peut pas être perdue (Vif assentiment sur plusieurs bancs)

Voilà donc à la fois l'intérêt permanent du commerce dans la Plata, votre intérêt politique, les devoirs de loyauté.

Comment! quand vous aurez sacrifié tout cela à la fois, vous croyez que vous pourrez vous présenter dans ces mers d'une manière à vous y faire respecter? Cela est impossible à croire et à supposer, et le traité qu'on n'a pas osé avouer ici, messieurs, ce traité, je le déclare, il est la réalisation de toute la politique de Rosas contre nous en toute chose.

(La suite au prochain numéro)

Une dépêche télégraphique de Trieste, en date du 27 février, nous apporte des nouvelles d'Athènes. Les mesures coercitives ont réellement cessé et le blocus a été levé le 20 février.

Voici ce qu'on nous écrit d'Athènes, en date du 19: « Un vapeur anglais est arrivé de Malte, hier au soir, avec des dépêches pour M. Wyse et l'amiral Parker. Immédiatement, la nouvelle s'est répandue de l'acceptation de la médiation française. »

« Au départ du Lloyd, Athènes était dans la jubilation. On attendait de moment en moment la levée du blocus. »

« Le sénat est convoqué extraordinairement pour recevoir d'importantes communications du Gouvernement. »

« Dans la séance du 14 M. Londoos avait officiellement réfuté les appréhensions relatives à la prétendue occupation de Ceri et de Sapienza par les Anglais. »

« La flotte française se trouve toujours à Mytilène. Elle n'a point paru au Péloponèse. »

(Moniteur du Soir.)

**marine.**

SORTIE—du 23.

Californie, trois mâts américaine *Uler*.
Rio Janeiro, Packet anglais *Kestrel*.

DEPARTAMENTO DE POLICIA.

En celebridad del aniversario del 25 DE MAYO DE 1810, se invita al vecindario de esta Capital á que embarquen ó iluminen por la noche el frente de sus casas en los dias 24 y 25 del corriente.

Montevideo, Mayo 23 de 1850.

A louer,Rue 25 mai n° 298, plusieurs beaux appartemens, au 1er, ayant un beau balcon.
S'adresser á ladite maison.**Suscripcion,****A** LA OBRA ó tratado intitulado—“Equivocaciones entre los Catolicos Romanos y los Protestantes de todas las Sectas—la facilidad de convenir mutuamente, teniendo buena fé y despojandose de las preocupaciones de la educacion infantil—Por el Dr. Jose Ildelfonso Vernet de Aulestia, Delegado general de los Dolores para la America Meridional.—

Este tratado, que contiene la conversion del caballero ingles Josh Cornish, que de Protestante Anabaptista se hizo catolico en fuerza de los argumentos, que le objeto dicho autor, va á ser publicado, recientemente traducido del portuguez al castellano, dotado de una cantidad de notas nuevas é interesantes, que le añadió el mismo Padre. Es una arma invencible, para defender su catolicismo contra las sutilezas y sofismas de todo protestante.—Vale la suscripcion 480 rs., no entregando el dinero hasta al dia, que recibirán el cuaderno de 80 paginas corta diferencia, en 8° largo frances.—Se suscribe en las dos Parroquias, en la Universidad, en la plaza de la Matriz, esquina contra el Cabildo de D. Juan Sarda, y en la casa del Autor, calle 18 DE JULIO n° 98.

M. Delauney, pro-

fesseur de danse, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'établir un cours de huit á dix heures du soir et un autre de dix heures á minuit, dans lesquels il apprendra tout genre de danse; de plus il se compromet en six leçons particulières de mettre au courant pour n'importe quelle danse que ce soit; la salle des cours vient d'être restaurée et bien decorée. Il offre également de donner des leçons dans les pensionnats et maisons particulières. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, pourront s'adresser Cafe de Paris, pour convenir de l'heure et des prix qui seront on ne peut plus modiques.

Chambres Garnies

A LOUER.

Au jour et au mois. S'adresser á M. Auguste, ancien cuisinier de l'hospital, rue de Itusaingo, n° 142.

Il previent aussi qu'il a un depot de meubles vendre.

AVIS,

LE soussigné á l'honneur de prevenir la classe ouvriere qu'á dater du 1er Juin prochain il ouvrira depuis 6 heures du soir jusqu'á 8 un cours de françois, d'arithmetique, et de dessin lineaire.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, auront lieu d'être satisfai-

tes, des soins assidus qui leur seront prodigés, et surtout de la modicité du prix, eu égard aux circonstances fâcheuses où l'on se trouve. S'adresser rue du 25 de Mai n° 394.

PUYFOURCAT,

Changement de domicile

Le Docteur E. T. Ackermann, Professeur de l'école Imperiale de Medecine Homeopathique du Brésil, approuvé et autorisé par le Tribunal d'Hygiene Publique de la République Orientale, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de transférer son Cabinet de Consultations, Rue du 25 mai N. 354, où pourront s'adresser, á toute heure du jour ou de la nuit les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance.

Le Dr Ackermann continuera á recevoir au “dispensaire gratuit,” ouvert les Lundi et Jeudi les indigents auxquels, outre les Consultations il fournira “gratuitement” les medicamens dont ils auront á faire usage.

Choucroute

Premiere qualite á 4 vintins la livre chez M. Bonhomme, á l'enseigne du Trocadero, sur la place au commencement de la rue des 33 près du mole.

A vendre.**U**N établissement situé rue Itusaingo autre-fois St. Jean. S'adresser á domicile N° 99.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Cochet,

Fabricant de billards, de Paris.

Récemment arrivé de France, il a l'honneur de prevenir le public qu'il a rapporté un assortiment complet de billards et tous les accessoires qui en dépendent, tels que billes, procédés, marques, bleu, &c. &c. Il tient également un assortiment de bandes elastiques, metalliques, caoutchouc, lisières et autres de nouvelle invention: Il se charge de la reparation et de la confection des billards, on trouvera chez lui tout ce qu'il ya de plus moderne en ce genre.

Rue de Soriano, au coin de la rue de la ciudadela, la deuxième rue á droite en sortant du marche principal, près les arcades de la passive.

Aviso al Público.**E**N el Colegio nuevo de siete Lenguas, calle del 18 DE JULIO núm. 98, se empezará la clase del idioma madre (el Latin) á las once de la mañana diariamente; el idioma español por gramatica, de las 12 á la una, en los martes, jueves y sabados; el frances, de la una á las dos, en los lunes, miercoles y viernes; el italiano, de las dos á las tres, en los martes, jueves y sabados; el portuguez y el catalan, de las tres á las cuatro, en los lunes, miercoles y viernes; el griego vulgar, de las seis á las siete de la noche, en los martes, jueves y sabados. Las personas del bello sexo, que besen dedicarse a las lenguas vivas, sirvanse hablar con el Padre Director de dicho Colegio, quien lue go que vieren, ser suficientes las dicipulas sapiriantes, les señalará el Colegio de Niños, á donde decentemente podrán reunirse.

L A V I T

BOTTIER FRANCAIS.

A l'honneur de prevenir le public qu'il vient de s'établir nouvellement á Montevideo.

Il fait tout genre de chaussure á la mode et pour se faire connaitre fera les bottes de huit

piastres á 5 1/2 au comptant. Ceux qui honoreront de leur confiance auront lieu d'être satisfaits.—Rue du Rincon, n. ° 87, en face de la confiserie.

EN VENTE:

Chez les libraires et á l'imprimerie françoise, —rue du 25 Mai :

EMIGRATION ET COLONISATION

DANS

LA PROVINCE BRÉSILIENNE DE RIO GRANDE DU SUD, LA REPUBLIQUE ORIENTALE DE L'URUGUAY ET TOUT LE BASSIN DE LA PLATA.

Une Brochure in-8°

par

M. ARSENE ISABELLE.

Ancien Chancelier du Consulat General de France, auteur du

VOYAGE A BUENOS-AYRES ET A PORTO-ALEGRE, de notes commerciales et de plusieurs autres écrits sur Montevideo.

PRIX

Un Patacon.

Les ouvrages suivants reliés ou brochés sont en vente á l'imprimerie du Patriote.

Les Peches Capitaux.—L'Orgueil.

Les Peches Mignons.

Gingènes ou Lyon en 1793.

Les Mystères de l'Inquisition.

La Gorgone.

Le Juif-Errant.

Les Mystères de Paris.

Tous ces ouvrages se vendent au Rabais

EN FEUILLETONS.

Le fils de l'Empereur.

Les Mystères de Sainte Heléne.

Le Sansonnet.

Gratis.

1° Une belle pendule representant l'Archevêque de Paris mort sur les barricades.

2° Une pendule, Jeanne d'Arc au siège d'Orleans.

3° Dito dito le soldat laboureur.

4° Dito dito Renaissance.

5° Une belle lampe modérateur.

Un de ces cinq articles sera donné au choix á tout souscripteur

A un exemplaire de la Revolution de 1848 par Leonard Gallois, l'ouvrage se compose de 4 beaux volumes ou 36 livraisons, ornées chacune d'un superbe portrait en pied gravé sur acier.

ON SOUSCRIT :

Chez Edouard Maricot, rue du 25 Mai n° 169.

MM. les Souscripteurs sont prevenus que les vingt premières livraisons sont arrivées et que les échantillons de prime se trouvent á l'adresse ci-dessus, où ils pourront venir faire leur choix.

Montevideo, le 17 avril 1850.

E. MARICOT.

L A

CONSTITUTION

DE LA

REPUBLIQUE FRANCAISE

Promulguée

Par l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1848

Brochure in 32.

Se vend á l'imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez Castellanos n. 162.

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez

Castellanos n° 162.